

AFFAIRE N° 12

VOTE de PRINCIPE d'un EMPRUNT de 150.000.000 de frs CFA pour la construction d'un nouvel Abattoir et la réfection des rues de la Ville et Chemins Vicinaux.

Le MAIRE met au vote le principe d'un emprunt de CENT CINQUANTE MILLIONS de francs CFA (150.000.000 de frs CFA) destiné à la construction d'un nouvel Abattoir et à la réfection des rues de la Ville et des Chemins Vicinaux.

Adopté à l'unanimité.

M. Petit
Le Maire de la Ville de ...
P. le préf. et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé: M. Petit